

Habitation Immeuble d'habitation Autre : activités à préciser

N° de parcelle :

N° du permis de construire :

Eaux Usées Eaux Pluviales

Adresse du branchement :

Je soussigné (e),.....
demeurant au
tél. :
propriétaire / mandataire (1) de l'immeuble précité.

Désire que la position du branchement au réseau **d'eaux usées** se trouve à mètres de la mitoyenneté GAUCHE (1) DROITE (1) en regardant la façade, et à une profondeur de(2)(3).

Désire que la position du branchement au réseau **d'eaux pluviales** se trouve à mètres de la mitoyenneté GAUCHE (1) DROITE (1) en regardant la façade, et à une profondeur de(2)(3).

Dans le cas : - **d'une maison individuelle, joindre un plan de masse.**

 - **d'une opération immobilière, joindre l'extrait du plan d'exécution validé par le service 'Aménagement et Ecoulement de surface' de la direction Assainissement (05.34.41.92.54).**

Je m'engage :

a) En cas de vente, à faire connaître au nouvel acquéreur les prescriptions de la présente demande de branchement.

b) A accepter les éventuelles modifications d'emplacement et de profondeur du regard de branchement tels que prévus ci-dessus lors de la réalisation en fonction de l'encombrement du sous-sol ou d'un problème technique en domaine public.

c) A EFFECTUER LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT EN DOMAINE PRIVE UNE FOIS LE REGARD DE BRANCHEMENT MIS EN PLACE.

d) A respecter les prescriptions du règlement d'assainissement, en vue de l'obtention de l'attestation de fin de travaux (autorisation de déversement ordinaire) délivrée par le Grand Toulouse, plus particulièrement en ce qui concerne la séparation des eaux pluviales et des eaux usées et les caractéristiques de ces derniers lorsqu'il y a une utilisation de l'eau autre que domestique (artisanat, commerce, industrie).

e) A payer, dès réception du (ou des) titre (s) exécutoire (s), à la Recette des Finances, suivant le (ou les) montant (s) :

- EAUX USEES

1/ **Forfaitaire**, concernant l'exécution des travaux d'un branchement **d'eaux usées**, dans sa partie sous le domaine public. Soit : **2676,12 € TTC** (TVA 19,6 %). (Ce montant est réactualisé en début d'année).

2/ **Du devis**, concernant l'exécution des travaux pour un deuxième branchement pour la même parcelle.

3/ **Du devis**, concernant l'exécution des travaux pour plusieurs habitations ou opération immobilière.

4/ **Du devis**, concernant l'exécution des travaux nécessitant un diamètre de branchement \geq à 200.

- EAUX PLUVIALES

Du devis, concernant l'exécution des travaux de branchement **d'eaux pluviales**, dans sa partie sous le domaine public.

Pour tous les raccordements au coût réel, le devis et la lettre d'accompagnement devront nous être retournés dûment remplis et signés, suite à quoi, un délai de deux mois peut-être nécessaire pour la réalisation des travaux.

Nom et Signature du Chargé d'enquête

A....., le

"LU et APPROUVE"

(1) Rayer la mention inutile.

(2) Sous réserve de possibilités de raccordement.

(3) A déterminer avec l'enquêteur.

Communauté Urbaine du Grand Toulouse

1, place de la Légion d'Honneur (Quartier Marengo) BP 35821

31505 TOULOUSE Cedex 5

Tel: 05.34.41.92.54

Fax: 05.34.41.59.08